



GRENOBLE ALPES
MÉTROPOLE



MÉTROSOLEIL

**ET VOUS, VOTRE TOIT,
EST-IL BIEN ENSOLEILLÉ ?**

Pour le savoir, rendez-vous sur
grenoblealpesmetropole.fr/metrosoleil

*Un outil en ligne gratuit et neutre de diagnostic
d'un projet solaire sur votre toit : intérêt financier,
liste d'installateurs certifiés par la Métropole ...*

VOUS ÊTES UN **PARTICULIER** DE LA MÉTROPOLE GRENOBLOISE

Votre toiture est-elle propice à l'installation de panneaux solaires pour produire de l'eau chaude ou de l'électricité ? Est-ce que l'installation va coûter cher ? Est-ce compliqué de trouver des prestataires sérieux ? Est-ce rentable ?

Grenoble-Alpes Métropole met à votre disposition MÉTROSOLEIL : un outil en ligne gratuit, neutre et facile d'utilisation qui vous permet de connaître la puissance d'ensevelissement de votre toit, l'intérêt financier d'un projet solaire et vous met en contact avec des prestataires sélectionnés.

À QUOI PEUT SERVIR L'ENSOLEILLEMENT DE VOTRE TOIT ?

- **Solution 1 : produire de l'électricité chez vous** grâce à l'installation de panneaux solaires photovoltaïques et **recevoir chaque année, pendant 20 ans, une somme grâce à la vente** de l'électricité produite selon un tarif fixé et garantie par l'État
- **Solution 2 : produire jusqu'à 70% des besoins en eau chaude de votre foyer** grâce à l'installation de panneaux solaires thermiques et réduire votre facture d'énergie d'environ 200 € par an

À QUOI SERT MÉTROSOLEIL ?

- Visualisez rapidement, sans inscription, **la puissance d'ensevelissement de votre toit en entrant simplement votre adresse**
- Réalisez **des simulations financières de façon anonyme et sans aucun risque de démarchage commercial** pour connaître **le montant de l'investissement et la rentabilité d'un projet** de production d'eau chaude ou d'électricité
- Contactez directement **un des installateurs certifiés par la Métropole** pour obtenir un devis clair et complet ou faites-vous **accompagner par l'Espace Info Énergie**



BONNES RAISONS

de se lancer
dans le solaire

- 1 Pour mettre à profit un espace de votre logement non utilisable et les 2 090 heures par an de soleil de la métropole grenobloise
- 2 Pour réduire jusqu'à 200 euros par an votre facture d'énergie
- 3 Pour faire des économies d'énergie et favoriser une énergie locale et renouvelable
- 4 Pour augmenter la valeur immobilière de votre bien
- 5 Objectif 2030 : 9 000 toits équipés dans la métropole. Contribuez à la lutte contre le réchauffement climatique

Rendez-vous sur

grenoblealpesmetropole.fr/metrosoleil